

## Résolutions adoptées à l'assemblée annuelle de la Coopérative

Il a été proposé par M. J.-E. Langlois et secondé par M. Georges Tanguay que les membres sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec ont été heureux d'accepter l'aimable invitation de M. J.-Arthur Pâquet en assistant à la représentation du film "Sur le Chemin de la Fortune", au théâtre Auditorium;

Qu'ils se font un devoir d'offrir à M. Pâquet leurs plus sincères remerciements pour l'agréable et instructive récréation fournie aux cultivateurs intéressés à la Coopérative;

Qu'ils désirent formuler le vœu que ce film soit représenté dans tous les principaux centres agricoles de cette Province.

Il est proposé par M. Joseph Laroche, secondé par M. Henri Martin et résolu que des remerciements soient offerts à l'hon. J.-Ed. Caron et à M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre, pour l'aide qu'ils ont donnée à la Coopérative Fédérée pen-

dant l'année 1926, soit en subventions spéciales pour certaines fins agricoles et éducatives ou encore par le concours des employés du Ministère de l'Agriculture.

Il est proposé par M. Lucien Dupuis, secondé par M. Ernest Benoit et résolu que des remerciements soient offerts à tous les officiers du Ministère de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa, aux agronomes et aux inspecteurs de beurries et fromageries pour leur généreux concours durant l'année 1926.

Il est proposé par M. Augustin Rainville et secondé par M. R.-B. Décary, et résolu, que des remerciements soient offerts à M. Arthur Sauvé, le chef de l'Opposition, à l'Assemblée législative, pour le témoignage d'estime donné à la classe agricole en venant réhausser de sa présence l'assemblée des membres de la Coopérative Fédérée de Québec.

## Assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée

(Suite de la page 122)

la coopération et ont respecté leur contrat, et malgré la mauvaise qualité livrée, ce qui est dû à la mauvaise récolte de l'année 1926, nous serons encore en mesure de payer une ristourne à ceux qui nous ont fourni des bluets. Nous sommes actuellement à préparer le rapport final de nos opérations de 1926 pour le commerce des bluets, et le chiffre de la ristourne sera fixé dans quelques jours.

Nous avons distribué, cette année, au-delà de 20 chars de bluets, soit en conserves ou en nature. Si tous les cueilleurs du Lac St-Jean voulaient s'unir pour nous confier la vente de leurs bluets et suivre nos instructions quant à la classification et l'emballage, nous serions en mesure de garantir, pour l'avenir, des prix beaucoup plus élevés, ce qui serait tout à l'avantage des cultivateurs du Lac St-Jean.

### DÉPARTEMENT DE LA PROPAGANDE (1926)

Sous la direction de M. Raoul Dumaine

Nos propagandistes ont continué encore cette année leur travail d'éducation coopérative, ont donné un grand nombre de conférences, ont visité assidûment les gérants de coopératives locales affiliées et non affiliées, de même que la majorité des fabricques de beurre et de fromage de cette province. Il ne faut pas oublier non plus les renseignements donnés à domicile, en maintes occasions, sur la préparation et l'emballage des produits agricoles destinés aux grands marchés.

Au cours de l'été, quelques-uns de nos propagandistes ont également fait un travail considérable pour la consignation des bluets venant de la région du Lac St-Jean.

Les expositions d'agneaux, tenues au commencement de l'automne, ont aussi attiré notre meilleure attention, avec le résultat que nous avons eu une augmentation considérable de consignations dans la région du bas de Québec tout particulièrement.

Le résultat obtenu avec l'affiliation des locales, dû pour une bonne partie à la surveillance étroite donnée à ces coopératives par nos propagandistes, démontre amplement les avantages que les cultivateurs ont pu retirer de cette affiliation. Il suffit de dire que les commissions payées à ces locales, sur leurs achats et leurs ventes à

la Fédérée, en vertu du contrat d'affiliation, ont été d'au-delà de 100% plus fortes cette année qu'en 1925. L'année dernière nous avions une trentaine de coopératives affiliées et les commissions spéciales accordées ont été de \$1,131.03 alors qu'en 1926, avec 43 coopératives affiliées, ces commissions ont atteint le chiffre de \$4,685.82. C'est dire que le chiffre d'affaires de ces locales a augmenté considérablement en 1926 et que les cultivateurs en ont bénéficié d'autant.

Comme vous pouvez le constater nos propagandistes font un travail d'éducation très appréciable. Il ne faut pas perdre de vue cependant le travail encore considérable à accomplir et inutile d'ajouter que nos efforts sont consacrés à répandre de plus en plus l'esprit coopératif chez la classe agricole de cette province.

### LAITERIE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC (1926)

Sous la direction de M. C. Cormier

La laiterie de la Coopérative Fédérée opère particulièrement pour l'écoulement du lait provenant d'un groupe de cultivateurs de la région de Montréal.

Une surveillance étroite est exercée chez ces producteurs afin de s'assurer un lait de toute première qualité. Nos efforts ne sont certainement pas vains, car le lait que nous distribuons est reconnu par les autorités du bureau d'hygiène comme l'un des meilleurs distribués à Montréal. Aussi, la bonne réputation déjà acquise nous assure une clientèle choisie et qui augmente constamment.

En outre du lait, la Laiterie de la Coopérative distribue également la crème, les œufs et le beurre "Fédérée" dont la réputation n'est plus à faire.

Comme dans chacun des autres départements de la Coopérative, nous constatons, d'année en année, des progrès sensibles dans les opérations de notre Laiterie. Souhaitons que dans un avenir rapproché, tous les cultivateurs des environs de Montréal pourront écouter leur production laitière par l'entremise de leur Laiterie Coopérative.

### SUCCURSALE DE STE-ROSALE JCT. (1926)

Sous la direction de M. A.-G. Lambert.

Les résultats de l'année dernière ont été très satisfaisants. Les bénéfices nets, comparés au chiffre d'affaire, ne sont pas considérables; cela est dû à deux causes principales:

1. L'établissement des prix de vente à leur minimum possible. Le président de la Coopérative Fédérée a maintes fois manifesté le désir de voir les grains et graines de semences, vendus par Ste-Rosalie, offerts au plus bas prix possible. Cela a pour but d'induire les cultivateurs à n'employer que des semences bien préparées;

2. L'escampte généreux accordé aux associations agricoles, spécialement aux coopératives locales affiliées. Cet escampte

représente un montant de \$3,090.67. Il y a eu au-delà de 400,000 livres de grains et de graines de semence de nettoyées pour les cultivateurs établis dans le voisinage de nos entrepôts de Ste-Rosalie-Jct.

Il est reconnu que le rendement, dans cette région, est sensiblement supérieur à celui qui se voyait avant la fondation de notre établissement.

Il est très difficile d'évaluer en dollars tout le bien que la Coopérative fait, tant pour la vente des semences que pour le nettoyage qu'elle fait pour le compte des cultivateurs.

S'il était possible de calculer les surplus de récoltes qu'elle fait rapporter, ces chiffres nous étonneraient.

### Engrais chimiques

Les cultivateurs reconnaissent les efforts que nous avons faits pour leur fournir des engrains chimiques à de bas prix et ils ne nous ménagent pas leur encouragement. Nos ventes augmentent d'année en année.

Les membres du conseil provincial des Semences ont demandé notre appui pour la propagation de leurs idées. Nous avons consenti à vendre et à recommander les variétés de semences qu'ils recommandent eux-mêmes. Une mention spéciale en était faite sur nos listes de prix pour l'année 1926.

Une augmentation est à remarquer dans la vente de la ficelle d'engrangement, parce que nous nous sommes efforcés de fournir la meilleure qualité possible, n'hésitant pas à payer une prime pour nous la procurer, sans avoir égard aux plus grands profits qui auraient pu être réalisés en vendant une ficelle de moindre qualité.

Nous devons être reconnaissants au Département de l'Agriculture de Québec pour les avantages que la Coopérative, aussi bien que les cultivateurs, reçoivent de la ferme de multiplication. Les semences qui s'y produisent forment la souche élite, c'est-à-dire la base de la production.

Les marques de commerce "Rosalie" et "La Reine" sont aujourd'hui tellement bien connues que les cultivateurs les désignent par leur nom, en donnant leurs commandes, sans autre indication au sujet du classement; c'est la meilleure preuve que ces marques ont donné pleine et entière satisfaction.

### Perspective pour 1927

D'une manière générale, la récolte de grain de 1926 a manqué en cette province par suite d'une mauvaise température. Le Département de l'Agriculture de Québec, dans le but de protéger les cultivateurs, nous a demandé de coopérer avec lui pour acheter, dans la province de Québec, autant que possible, l'avoine de semence pouvant être classée No 1, et de la mettre sur le marché à un prix aussi bas que possible, réduisant ainsi l'emploi des avoines communes de l'Ouest qui sont une source d'infection de mauvaises herbes.

D'après notre opinion, aucun cultivateur ne devrait semer de telles avoines lorsqu'il y a possibilité de s'en procurer dans la province de Québec. Nous avons présentement une centaine de mille minutes d'achetés qui seront classés No 1.

Les profits nets, pour l'année 1922, étaient de \$4,617.87, dont \$2,217.87 provenant de grains et graines de semence; les profits nets pour l'année 1923 étaient de \$6,057.14, dont \$1,057.14 provenant de semences; les profits nets de l'année 1924 étaient de \$6,735.38 et les pertes sur les grains et graines de semences ont été de \$214.62; les profits nets de l'année 1925 étaient de \$3,430.95 et les pertes sur les se-

mences ont été de \$2,369.05; les profits nets de l'année 1926 ont été de \$3,648.10 et les pertes sur les semences ont été de \$3,501.90. C'est-à-dire que, si l'on n'avait pas eu de pertes sur les grains de semences, les profits auraient été de \$7,150.00, au lieu de \$3,648.10.

Ces quelques chiffres établissent clairement que la Coopérative a fait des sacrifices, même à prix d'argent, pour livrer aux cultivateurs des bons grains de semence à un prix réduit autant que possible.

### SUCCURSALE DE QUÉBEC (1926)

Sous la direction de M. Georges Gélinas

La succursale de Québec est devenue la maison de confiance des cultivateurs. Ces derniers nous sont reconnaissants de l'aide que nous leur donnons dans la vente de leurs produits et nous font de nombreuses et fortes consignations. La plupart des consignations nous arrivent par trucks automobiles des comtés avoisinant Québec. Nous croyons avoir réussi à toujours retourner aux cultivateurs le plus haut prix du marché local pour leurs produits et nous sommes heureux de dire que nous n'avons pas reçu une seule plainte fondée de la part de nos expéditeurs.

Nous avons toujours traité les gens avec la plus stricte justice et la plus grande courtoisie et ceci n'a pas peu contribué à nous attirer de fortes demandes des mai-sons de gros, épiciers et bouchers de la ville de Québec. Malgré le peu d'années de l'existence de la succursale de Québec, nous sommes en position de dire qu'elle est actuellement le plus forte maison à Québec dans les viandes abattues, excepté le bœuf que nous ne manipulons pas. Quant au beurre et aux œufs, nous nous classons bon deuxième sur les douze principales maisons de gros qui font la vente de ces produits à Québec.

Chiffres d'affaires: 1924, \$360,105.05; 1925, \$582,364.52; 1926, \$843,995.25.

Clients: 1925, 225 réguliers, 59 communautés; 1926, 315 réguliers, 80 communautés; 70 Chicoutimi.

### ABATTOIR DE PRINCEVILLE (1926)

Sous la direction de M. Emile Bélanger.

Le chiffre d'affaires de l'abattoir de Princeville, qui était de \$226,170.18 en 1925, a atteint cette année le montant de

(Suite à la page 127)

## Pourquoi Êtes-vous Souffrant?

Les impuretés dans le système sont la cause de la plupart des maux communs.

Ces impuretés ne peuvent être expulsées que lorsque les organes sont en bonne condition. Le

## NOVORO

Du DR. PIERRE

a la réputation d'agir sur ces organes, les aidant à rejeter les matières empoisonnées, et inutiles.

La Première Bouteille Prouvera Son Mérite. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.

Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

(Délivré libre de tous droits au Canada.)